

TIMBRES DE CENSURE

Vers le début de ce siècle, on échangeait à travers le monde quantité de cartes postales illustrées. Parmi les sujets les plus recherchés se trouvaient les portraits de femmes en costume national.

Lorsque, vers 1903 quelques négociants voulurent représenter des femmes persanes le visage découvert, ce fut tout d'abord un succès d'autant plus vif que les Persans eux-mêmes achetaient ces cartes pour y voir des femmes de leur pays. Cela suscita un grand scandale parmi les " purs ". C'est pourquoi le shah Mozafer ed Din publia un édit - un firman, pour parler persan - interdisant formellement cette édition et dans tous les bureaux de poste on afficha cette disposition de censure prescrivant que les éditeurs de cartes postales devaient soumettre à l'administration centrale des postes à Téhéran leurs productions et celles-ci, en cas d'acceptation, porteraient une marque de contrôle payée deux chahis par carte.

C'est pourquoi on rencontre des timbres persans portant la marque " Contrôle " qui ont servi à acquitter la taxe susdite.

Cette taxe de censure fut supprimée en 1909.

Voilà une variété d'application du Timbre Poste que l'on ne rencontre pas souvent.